

PLAFONDS DE RESSOURCES EN VIGUEUR
POUR LE CALCUL DU MONTANT DU PRÊT ET DE LA BONIFICATION ACCORDES

En référence à la Note n° **25/068**/SG/SDCRH-ASIC du 21/01/2025 , il est rappelé que :

- La bonification est de 2% pour tous les personnels quel que soit le niveau de leurs ressources.
- Cette bonification peut être portée à 3% selon les conditions de ressources définies dans le tableau ci-dessous.
- Ressources prises en compte : revenu fiscal de référence N-2 (ex : avis d'impôt 2024 sur les revenus 2023 pour une demande formulée en 2025)

Z 1 : Zone A/ Zone A bis Reims La Corse	Montant du prêt et taux de bonification accordés en fonction des ressources du foyer	
	de 7 500 à 40 000 €	
	bonification de 3 %	bonification de 2 %
Composition du foyer	Revenu fiscal 2023	Revenu fiscal 2023
1 personne	≤ 37 000€	>37 000 €
2 personnes	≤ 51 800€	> 51 800 €
3 personnes	≤62 900€	> 62 900 €
4 personnes	≤74 000 €	> 74 000 €
5 personnes et +	≤ 85 100 €	> 85 100€

Z 2 : Zone B1/ Zone B2	Montant du prêt et taux de bonification accordés en fonction des ressources du foyer	
	de 7 500 à 32 000 €	
	bonification de 3 %	bonification de 2 %
Composition du foyer	Revenu fiscal 2023	Revenu fiscal 2023
1 personne	≤ 32 000 €	> 32 000 €
2 personnes	≤ 44 800 €	> 44 800€
3 personnes	≤ 54 400 €	> 54 400 €
4 personnes	≤ 64 000€	> 64 000€
5 personnes et +	≤ 73 600 €	> 73 600€

Z 3 : Zone C	Montant du prêt et taux de bonification accordés en fonction des ressources du foyer	
	de 7 500 à 25 000 €	
	bonification de 3 %	bonification de 2 %
Composition du foyer	Revenu fiscal 2023	Revenu fiscal 2023
1 personne	≤ 27 000 €	> 27 000 €
2 personnes	≤ 37 800 €	> 37 800€
3 personnes	≤ 45 900 €	> 45 900 €
4 personnes	≤ 54 000€	> 54 000€
5 personnes et +	≤ 62 100 €	> 62 100€

(*) En cas d'erreur de typographie de ce document, seules l'autorisation administrative de la DGAC et l'offre de prêt de la BFM font foi

Le classement des communes se fait par zones et s'appuie sur l'arrêté du 1er août 2014 (JO du 6 août 2014) et disponible sur le site Internet : www.service-public.fr